



Décision : n° 081/2018

Objet : MAPA – CREATION D'UN CLUB-HOUSE PAR FOURNITURE ET POSE D'UN BATIMENT DE TYPE MODULAIRE AU STADE DE FOOT.

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Marolles-en-Brie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération n°2454/2017 du Conseil Municipal en date du 29 juin 2017 notifiant les pouvoirs du Maire,

Considérant le point n°4 de l'article L2122-22 du CGCT déléguant le droit de prendre toute décision concernant :

- la passation et la signature de l'ensemble des marchés de fournitures et de services inférieurs à 90 000 € HT,
- la passation et la signature de l'ensemble des marchés de travaux inférieurs à 209 000 € HT,
- l'adoption de leurs avenants,
- l'exécution et le règlement de l'ensemble des marchés, quel que soit leur montant, dont notamment les décisions de reconduction et résiliation,

Considérant les 05 offres reçues,

Considérant que le rapport d'analyses des offres fait ressortir que l'offre totale la mieux disante est celle de la société MODULE CREATION, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité à savoir : 100 points pour le prix et 100 points pour la valeur technique de l'offre comprenant 40 points pour les délais, 30 points pour la méthodologie (moyens humains et matériels), 15 points démarche qualité et la protection de l'environnement et 15 points pour la provenance et la qualité des principales fournitures.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché de CREATION D'UN CLUB-HOUSE PAR FOURNITURE ET POSE D'UN BATIMENT DE TYPE MODULAIRE AU STADE DE FOOT à l'entreprise MODULE CREATION, PA La Gautraie Est, 22230 LOSCOUET SUR MEU pour un montant de 88 956 ,56 € TTC (74 130,47€ HT) et dont la date de livraison maximale des travaux est le 30 septembre 2018 ;

Article 2 : Dit que les crédits sont prévus sur l'exercice 2018 ;

Article 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- la société MODULE CREATION, PA La Gautraie Est, 22230 LOSCOUET SUR MEU

Marolles-en-Brie, le 5 juillet 2018

Sylvie GERINTE,
Maire de Marolles-en-Brie

